

*Pétrole et gaz du Canada—Loi*

Simplement pour faire une brève remarque en passant, avant de m'attaquer au point essentiel de la motion dont nous sommes saisis . . .

**M. Waddell:** Non, non. Continuez comme ça!

**M. Simmons:** . . . j'ai pensé qu'il avait perdu un peu de sa verve. Il n'était plus que l'ombre de lui-même aujourd'hui. Il a tonné et fulminé sans que cela veuille dire grand-chose. Il n'était vraiment pas en forme aujourd'hui. Si les députés ont bien observé, ils ont pu constater que le cœur n'y était pas non plus. Je suppose que c'est très difficile. Cela finit par être embarrassant de prendre la parole à la Chambre et de faire semblant de s'associer avec le député de Saint-Jean-Est (M. McGrath), un homme que l'on associe rarement à quoi que ce soit. Il était encore plus important et significatif qu'il se retrouve à défendre le premier ministre de la province que le député de Saint-Jean-Est, le député de Saint-Jean-Ouest (M. Crosbie) et moi représentons à la Chambre. Il s'est retrouvé dans le même camp que le premier ministre de Terre-Neuve. Cela a dû être humiliant et très embarrassant pour le député de Saint-Jean-Ouest.

● (1700)

Il y a une semaine environ, à propos d'une question qui se rattachait de près à celle-ci, il a pris une position bien différente. Le député de Saint-Jean-Ouest n'est pas reconnu pour être silencieux sur de nombreuses questions, mais je voudrais vous en signaler une sur laquelle non seulement lui mais aussi le député de Saint-Jean-Est ont été extrêmement discrets.

Récemment, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Lalonde) a dit à la Chambre que le gouvernement était disposé à faciliter le transport d'électricité à travers la province de Québec. Nous savons tous quelle est la position du chef de l'opposition officielle (M. Clark) là-dessus. Il s'est déclaré contre; le député de Yellowhead est contre ce projet. Nous savons que le premier ministre de Terre-Neuve est fortement en faveur, parce qu'il l'a dit. Il faut dire à son honneur qu'il a déclaré ouvertement que la nouvelle initiative du gouvernement le réjouissait.

Qu'en ont dit le député de Saint-Jean-Ouest ou le député de Saint-Jean-Est? S'ils se préoccupent des répercussions des questions énergétiques sur l'avenir économique de Terre-Neuve autant qu'ils l'ont prétendu cet après-midi, qu'attendent-ils pour se prononcer sur le transport d'électricité à travers le Québec? Qu'ont-ils dit? Ils sont restés muets. Le député de Saint-Jean-Ouest n'a pas émis un seul son, pas une syllabe, pas un mot; le député de Saint-Jean-Est, non plus, n'a pas émis un mot, pas une syllabe, pas une phrase sur la question. Pourquoi? Parce qu'ils sont coincés.

**M. Crosbie:** Ce n'est pas la question à l'étude.

**M. Simmons:** Le député de Saint-Jean-Ouest invoque l'excuse très commode que ce n'est pas la question à l'étude. Il

coupe les cheveux en quatre. Il prétend que nous ne devons pas discuter de cette forme d'énergie. Alors, compartimentons tout cela pour satisfaire l'hypocrisie du député de Saint-Jean-Ouest; parlons de pétrole aujourd'hui et mettons l'énergie hydro-électrique de côté, car cela peut le gêner. Cela ne m'ennuie pas tellement de mettre le député de Saint-Jean-Ouest dans l'embarras à ce sujet. S'il veut la parole pour nous faire connaître ses vues au sujet de la transmission de l'énergie hydro-électrique à travers le territoire québécois, je suis disposé à la lui céder pour quelques instants. Voici deux semaines qu'il n'a rien dit sur la question. Nous ne savons toujours pas quelle est sa position. Le choix est pourtant simple. Se range-t-il du côté du chef fédéral de son parti ou du côté de son chef provincial? Il ne peut appuyer les deux car ils ont des positions diamétralement opposées. L'un est pour, l'autre est contre.

**M. Crosbie:** Je suis disposé à prendre la parole.

**L'Orateur suppléant (M. Ethier):** Le représentant de Saint-Jean-Ouest veut-il prendre la parole au sujet d'un rappel au Règlement?

**M. Crosbie:** Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement uniquement parce que le député m'a offert de prendre la parole à ce sujet. A propos des déclarations fallacieuses du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, je tiens à préciser qu'elles seront peut-être concrétisées sous forme d'un projet de loi qui pourrait être adopté par la Chambre. Ce ne sont que pures spéculations. Si la Chambre adoptait pareille mesure, le gouvernement ne serait pas tenu d'y donner suite.

**M. Lalonde:** Quelle est votre position?

**M. Crosbie:** Cela ne vaut même pas la peine d'être relevé.

**L'Orateur suppléant (M. Ethier):** A l'ordre, je vous prie.

**M. Crosbie:** Je suis très déçu de l'illusion que l'on a créé cet après-midi.

**L'Orateur suppléant (M. Ethier):** Il arrive souvent que les députés d'un côté de la Chambre soient invités par l'autre à donner leur point de vue, mais en l'occurrence, j'invite l'honorable secrétaire parlementaire à conclure ses remarques sur la motion dont la Chambre est saisie.

**Des voix:** Bravo!

**M. Simmons:** Monsieur l'Orateur, je crois avoir prouvé que j'étais sérieux en lui permettant d'exposer sa position. De toute évidence—et le compte rendu le corroborera nettement—il a évité de faire connaître sa position dans les trois ou quatre phrases qu'il a prononcées. Il a mis en doute le bien-fondé du projet de loi et ainsi de suite, mais il a évité adroitement, comme lui seul sait le faire, de donner son opinion. Il a réussi encore à ne rien dire en dépit du fait que l'occasion lui en a été offerte. Le compte rendu révélera qu'il n'a pas d'opinion là-dessus.